

# **COMMUNIQUE FINAL DE LA RENCONTRE ANNUELLE GOUVERNEMENT/ SYNDICATS DE L'ANNEE 2010**

Du 28 décembre 2009 au 07 janvier 2010, s'est tenue dans la Salle du Dialogue Social du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, la rencontre annuelle Gouvernement/Syndicats.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

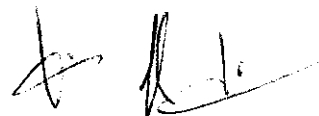
Ont participé aux négociations :

Du côté du Gouvernement,

- Monsieur Jérôme BOUGOUMA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, chef de délégation ;
- Monsieur Soungalo OUATTARA, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.
- Monsieur Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Mamadou SANOU, Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat ;
- Monsieur Zakalia KOTE, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;
- Monsieur Abdoul Kader CISSE, Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Madame Marie Thérèse DRABO, Ministre Déléguée chargée du Budget ;

Du côté des organisations syndicales,

- Monsieur Tolé SAGNON, Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B), Président du Mois des Centrales ;



- Monsieur Joseph TIENDREBEOGO, Secrétaire Général de Force Ouvrière / Union Nationale des Syndicats Libres (FO/UNSL) ;
- Monsieur Augustin Blaise HIEN, Secrétaire Général de la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB) ;
- El Hadj Mamadou NAMA, Secrétaire Général de l'Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB) ;
- Monsieur Jean Mathias LILIOU, Secrétaire Général de la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB) ;
- Monsieur Paul KABORE, Secrétaire Général de l'Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL) ;
- Monsieur Appolinaire KABORE, Secrétaire Général du Syndicat National des Personnels d'Administration et de Gestion de l'Education et de la Recherche (SYNAPAGER), Président du Mois des Syndicats Autonomes ;
- Les Secrétares Généraux des Syndicats Autonomes.

Chaque délégation était accompagnée de ses techniciens et conseillers.

L'ordre du jour de la rencontre a porté sur l'examen des réponses du Gouvernement à la plate-forme minimale du 1<sup>er</sup> mai 2009 et des préoccupations additives de l'Unité d'Action Syndicale du 13 novembre 2009.

Prenant la parole, le Chef de la délégation gouvernementale, Monsieur Jérôme BOUGOUMA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, a d'abord remercié les secrétaires généraux des organisations syndicales pour leur présence effective aux négociations. Il a ensuite présenté les réponses du Gouvernement aux préoccupations des organisations syndicales (**Annexe 1**) contenues dans la plate-forme minimale du 1<sup>er</sup> mai 2009 et dans la lettre de l'Unité d'Action Syndicale du 13 novembre 2009.

Le Président du Mois des Centrales Syndicales, Monsieur Tollé SAGNON, Secrétaire Général de la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B), après avoir fait quelques commentaires sur les préoccupations des travailleurs, a pris acte des réponses du



Gouvernement et a demandé une suspension de séance afin de permettre à sa délégation de se concerter.

A la reprise des travaux, sur proposition de la délégation syndicale les deux parties ont convenu de la suspension de la rencontre pour une reprise le jeudi 07 janvier 2010.

Par lettre N° 2009-UAS/CS-SA/PDM du 29 décembre 2009, les organisations syndicales ont apporté leur réaction aux réponses du Gouvernement. Dans cette correspondance, elles ont apprécié positivement la diligence dans la réponse aux préoccupations additionnelles du 13 novembre 2009 et ont noté de façon générale des avancées positives dans certaines réponses du Gouvernement.

Par lettre N°2010-002 du 05 janvier 2010, le Gouvernement a répondu à la demande d'informations complémentaires sollicitées par les organisations syndicales.

A la reprise des travaux le jeudi 07 janvier 2010 à 9 heures, les deux (02) délégations à travers leurs représentants ont échangé des vœux de nouvel an en souhaitant un dialogue social positif et constructif pour notre pays pour cette année.

A l'issue des négociations et en réponse aux différentes préoccupations des organisations syndicales, le Gouvernement a pris les engagements suivants :

1. La conduite d'une étude actuarielle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sur la revalorisation des pensions et la possibilité de prorogation de 5 ans de la période transitoire fixée par l'article 4 du décret N° 2005-024/PM/MTEJ/MFB portant fixation de l'âge de la retraite pour permettre aux travailleurs victimes de licenciement de bénéficier de leur pension ;
2. L'institution d'une indemnité de stage pour soutenir les agents en position de stage pour compter de la rentrée 2010 aux taux suivants :
  - cycle A et P : 25 000 FCFA ;
  - cycle B : 20 000 FCFA ;
  - cycle C : 17 500 FCFA ;
  - cycle D : 15 000 FCFA.
3. La baisse du prix à la pompe des produits pétroliers pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ainsi par exemple pour les villes de

Ouagadougou et de Bobo Dioulasso les nouveaux prix sont les suivants :

**a) Ouagadougou**

- super 642 FCFA
- pétrole 460 FCFA
- gasoil 575 FCFA
- mélange 650 FCFA


**b) Bobo Dioulasso**

- super 635 FCFA
- pétrole 460 FCFA
- gasoil 559 FCFA
- mélange 645 FCFA

4. L'examen en 2010 des recommandations issues du rapport du comité paritaire Gouvernement/Syndicats sur les dossiers sociaux ;
5. La poursuite des efforts déjà engagés pour doter les chefs lieux de région de notre pays de bourses du travail de même que la réfection et l'extension des bourses du travail de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ;
6. La mise à disposition auprès des structures syndicales de permanents syndicaux dont les modalités seront déterminées en 2010 en concertation avec les organisations syndicales ;
7. La poursuite des études pour la mise en place d'une nouvelle taxe spécifique qui viendra en remplacement de la taxe sur les opérations bancaires en 2010 ;
8. La prise des textes nécessaires à la mise en œuvre du Check Off dans notre pays.

Il a été relevé que la relecture en cours de la grille indemnitaire des agents publics, l'institution d'une indemnité de stage et la baisse des prix à la pompe des produits pétroliers contribuent à relever le pouvoir d'achat des travailleurs.

Pour tous les autres points n'ayant pas trouvé de solution lors de la présente rencontre, le Gouvernement marque sa disponibilité à poursuivre les réflexions et les efforts en concertation avec les



organisations syndicales en vue d'y trouver des réponses appropriées au profit des travailleurs de notre pays.

Les organisations syndicales ont indiqué qu'elles saisiraient prochainement le Gouvernement sur un certain nombre de préoccupations.

Les deux parties ont loué l'ambiance cordiale et sereine qui a caractérisé les échanges tout au long de la rencontre. Elles ont convenu de poursuivre ensemble toute réflexion pouvant permettre de trouver des solutions aux préoccupations de l'ensemble des travailleurs du Burkina Faso.

Fait à Ouagadougou, le 07 janvier 2010

Pour la Délégation gouvernementale,

**Monsieur Jérôme BOUCOUMA**

Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale  
Chef de la délégation



Pour la Délégation des Organisations Syndicales,

**Monsieur Joseph TIENDREBEGO**

Secrétaire Général de Force ouvrière / Union Nationale  
des Syndicats Libres (FO/UNSL),

**Monsieur Augustin Blaise HIEN**

Secrétaire Général de la Confédération Nationale  
des Travailleurs du Burkina (CNTB)

**Monsieur Tolé SAGNON**

Secrétaire Général de la Confédération  
Générale du Travail du Burkina (CGT-B),  
Président du Mois des Centrales Syndicales

**Monsieur Jean Mathias LILIOU**

Secrétaire Général de la Confédération  
Syndicale Burkinabè (CSB)

**El Hadi Mamadou NAMA**

Secrétaire Général de l'Union Syndicale  
des Travailleurs du Burkina (USTB)

**Monsieur Appolinaire KABORE**

Secrétaire Général du Syndicat National des  
Personnels d'Administration et de Gestion de  
L'Education et de la Recherche (SYNAPAGER),  
Président du Mois des Syndicats Autonomes

**Monsieur Paul KABORE**

Secrétaire Général de l'Organisation  
Nationale des Syndicats Libres (ONSL)